

Comment ouvrir un compte professionnel ?

## Description

Vous êtes [entrepreneur](#) et vous vous demandez comment ouvrir un compte bancaire professionnel ?

Que vous soyez en train de lancer votre activité ou que vous cherchiez à mieux structurer la gestion financière de votre entreprise, l'ouverture d'un compte professionnel est une démarche incontournable.

Elle permet non seulement de séparer clairement vos finances personnelles et professionnelles, mais aussi de faciliter votre comptabilité, vos démarches fiscales et vos échanges avec vos partenaires.

Dans cet article, nous vous guidons pas à pas à travers les étapes clés, en vous apportant des conseils concrets, des critères de choix pertinents, et un comparatif des offres pour trouver la solution la plus adaptée à votre structure et à vos besoins.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

## Pourquoi ouvrir un compte bancaire professionnel ?

L'ouverture d'un compte professionnel n'est pas toujours obligatoire, mais celui-ci présente de nombreux avantages.

### Le respect des obligations légales

Pour certaines sociétés comme la Société à responsabilité limitée ([SARL](#)) ou la Société par actions simplifiée (SAS), l'ouverture d'un compte professionnel est une **obligation préalable au dépôt du capital social** lors de la création.

Cependant, pour les entrepreneurs individuels, cette ouverture n'est pas une obligation légale, sauf dans l'hypothèse où le chiffre d'affaires **dépasse 10 000€ pendant deux années** consécutives.

**Bon à savoir :** Quand bien même l'ouverture d'un compte professionnel n'est pas toujours obligatoire, cela est vivement recommandé.

## Assurer la séparation des finances

Ouvrir un compte professionnel permet de **séparer clairement les dépenses personnelles et professionnelles**, cela simplifie grandement la comptabilité, les déclarations fiscales et réduit les risques en cas de contrôle.

Cette séparation **facilite également la lecture des flux financiers**, évite les confusions lors des rapprochements bancaires et permet d'établir des bilans clairs et conformes.

C'est une bonne pratique essentielle pour **piloter efficacement son activité**, anticiper sa trésorerie, et prendre des décisions éclairées en matière de gestion financière.

## Préserver son image professionnelle

Disposer d'un compte professionnel **renforce la crédibilité auprès des clients**, fournisseurs et partenaires.

Cela **facilite également les encaissements** (chèques, virements) et l'émission de moyens de paiement professionnels.

## Donner accès à des services dédiés

Le compte professionnel permet une meilleure gestion des **terminaux de paiement** (TPE), des crédits professions et des divers outils de [facturation](#).

Cela permet également de réaliser des **virements groupés** etc.

**A noter** : Certains comptes pro incluent également des services d'accompagnement (comptabilité, création de société ou encore du conseil juridique).

## Préparer au mieux l'avenir

Dans l'hypothèse d'une croissance de l'entreprise ou d'une levée de fonds, les investisseurs s'attendent à une **gestion rigoureuse et professionnelle** des finances.

De plus, le compte professionnel représente un préalable à l'accès aux **aides financières** (BPI, prêt d'honneur, subventions et autres).

## Quelles sont les étapes pour ouvrir un compte professionnel ?

La création d'un compte professionnel nécessite avant toute chose de bien s'organiser. Préparer notamment ses documents et choisir l'établissement bancaire qui correspond le mieux à vos besoins.

### S'assurer de remplir les conditions

L'ouverture d'un compte bancaire professionnel répond à des exigences spécifiques. Les **frais de gestion sont généralement plus élevés** que pour un compte personnel, car les services proposés sont adaptés aux besoins des professionnels.

Il est donc normal que les banques **exigent un justificatif** pour activer ces services.

La principale condition est de prouver que l'ouverture du compte est **liée à votre activité professionnelle**.

**Bon à savoir** : Bien que les exigences puissent varier selon les banques, la présentation des statuts de l'entreprise est le document le plus fréquemment demandé.

### Rassembler les justificatifs requis

Les documents à fournir pour ouvrir un compte professionnel varient selon les banques et la forme juridique de l'entreprise. Cependant, une base commune est généralement exigée.

#### Le justificatif d'activité professionnelle

Pour ouvrir un compte professionnel, il est indispensable de **justifier de votre activité**.

Sans ce justificatif, la banque ne pourra pas activer les avantages liés à un compte pro.

Le document à fournir dépend de votre activité :

- Artisans et commerçants : preuve d'immatriculation au Registre des Métiers ou au [RCS](#).
- Auto-entrepreneurs : preuve de déclaration d'activité sur le site de l'INPI,

mentionnant le numéro SIREN et le [code APE](#) (document daté de moins de 3 mois).

- Professions libérales : diplôme ou autorisation d'exercer pour les activités réglementées.

**A noter :** Un extrait Kbis récent peut remplacer ces justificatifs, en attestant de l'enregistrement officiel de l'entreprise.

## Les justificatifs d'identité des dirigeants

Pour clarifier la liste des personnes autorisées à effectuer des opérations sur le compte de la société, les banques demandent généralement des **justificatifs d'identité** pour chacune de ces personnes.

Il faudra alors fournir, pour chacun des dirigeants, une pièce justificative d'identité, figurant dans la liste suivante :

- Copie de la carte nationale d'identité (CNI) ;
- Copie du titre de séjour valide ;
- Photocopie du passeport des personnes concernées.

## Le justificatif de domiciliation de l'entreprise

La banque exige **l'adresse officielle de votre entreprise** pour l'ouverture du compte.

Vous devrez donc fournir une attestation de domiciliation, dont la nature varie selon votre solution de domiciliation :

- Local commercial : contrat de bail ou titre de propriété ;
- Société de domiciliation : copie du [contrat de domiciliation](#) ;
- Domicile personnel du dirigeant : facture récente (eau, électricité, internet) ou titre de propriété ;
- Pépinière ou incubateur : contrat d'hébergement avec la structure.

**Bon à savoir :** En France, la loi oblige chaque société à avoir un siège social unique. C'est ce qui lui donne une "nationalité", détermine sa compétence juridique, et même parfois son régime fiscal !

## Un exemplaire des statuts de la société

Lorsque l'entreprise est déjà en activité, il faut alors que celle-ci fournisse un **exemplaire des statuts signés**

---

à la banque pour l'ouverture du compte professionnel.

Si l'entreprise est en formation, alors il faudra présenter le **projet de statuts**.

Lorsque les documents sont prêts, il est alors possible de **soumettre la demande** et il faut ensuite attendre que la banque vérifie et approuve les informations fournies.

Les micro-entrepreneurs, et plus largement, toutes les formes d'entreprises **dispensées de la formalité d'établissement des statuts**, ne sont pas concernés par cette obligation.

## L'activation du compte et des services associés

Quand la banque approuve la demande, celle-ci fournira alors l'ensemble des éléments qui permettront d'exploiter le compte et les services associés.

Vous obtiendrez ensuite votre [carte bancaire d'entreprise](#) assortie, classiquement, d'un chéquier, ainsi que les codes permettant d'accéder à vos comptes et aux services.

Il faut ensuite **configurer les éventuels services en ligne**.

**Attention** : Au moment de cette étape, assurez-vous de bien comprendre les termes et conditions associés à chaque service pour éviter les frais cachés.

## Est-il obligatoire d'ouvrir un compte bancaire professionnel ?

Pour la majorité des entreprises, ouvrir un [compte professionnel est obligatoire](#).

Cependant, seules les entreprises individuelles qui répondent à des conditions spécifiques sont dans l'obligation de détenir un compte distinct de leur compte personnel.

### Une obligation pour les sociétés

Les [sociétés de capitaux](#) ont l'**obligation** d'ouvrir un compte bancaire professionnel. Ceci est par ailleurs une obligation légale.

Cette règle s'applique notamment à plusieurs types de structures, notamment :

- Société à responsabilité limitée ([SARL](#)) ;
- Société anonyme ([SA](#)) ;
- Société par actions simplifiée ([SAS](#)) ;
- Société en nom collectif (SNC) ;
- Société en commandite simple (SCS).

Le compte bancaire professionnel assure une séparation claire entre les **finances de l'entreprise et celles des associés**.

Cette distinction est essentielle pour garantir la **transparence comptable et protéger juridiquement les associés**.

Les sociétés étant soumises à des obligations comptables strictes, un compte professionnel **facilite la gestion des flux financiers**, la tenue des livres comptables et le respect des exigences fiscales.

À la création de la société, le dépôt du [capital social](#) sur un compte professionnel est obligatoire pour obtenir l'immatriculation.

**A noter :** Pour une SCI, l'ouverture d'un compte bancaire dédié est fortement recommandée, mais pas légalement obligatoire.

## **Facultatif mais avec des conditions pour les entreprises individuelles**

L'ouverture d'un compte bancaire professionnel n'est **pas toujours obligatoire** pour les [entreprises individuelles](#), mais certaines situations l'imposent.

Depuis le 1er janvier 2015, les [entrepreneurs individuels](#) (y compris les auto-entrepreneurs) doivent ouvrir un compte dédié à leur activité si leur chiffre d'affaires **dépasse 10 000 €** pendant deux années consécutives.

En dessous de ce seuil, **l'usage d'un compte personnel reste autorisé**, bien qu'il puisse rendre la comptabilité et les déclarations fiscales plus complexes.

Ce compte peut être classique, mais il est vivement recommandé d'opter pour un **compte professionnel** pour une gestion plus claire et conforme aux exigences administratives !

## La banque et l'ouverture du compte professionnel

La banque joue un rôle capital dans la création d'une entreprise, elle accompagne l'entrepreneur dans la structuration financière de son activité et vient fournir les outils adaptés.

### Comment choisir la meilleure banque pour mon entreprise ?

Le choix d'une banque pour votre compte professionnel ne doit **rien laisser au hasard**.

Il est crucial de **comparer les offres**, notamment les frais mensuels et annuels, car certaines banques proposent des tarifs préférentiels pour les nouveaux clients ou des remises sur les services groupés.

Pensez aussi à la qualité des services proposés :

- Outils de gestion en ligne ;
- Cartes bancaires ;
- Solutions de financement ou de trésorerie.

Il est important de s'assurer que ces services répondent **aux besoins spécifiques de votre activité**.

Un autre critère clé concerne le **type d'établissement**.

Les banques traditionnelles offrent l'avantage de la **proximité physique** (agences, guichets automatiques), utile pour les opérations régulières.

Les [banques en ligne ou néo-banques](#) misent sur la **simplicité numérique**, des frais souvent réduits, et un service client digital qu'il faut s'assurer d'évaluer pour sa réactivité et sa disponibilité.

Enfin, pour affiner votre choix, utilisez des **comparateurs en ligne** ou sollicitez directement des devis auprès des établissements. Ce travail de comparaison vous permettra d'identifier la solution la plus adaptée à votre situation professionnelle.

### Quels frais et coûts pour mon compte professionnel ?

L'ouverture d'un compte bancaire professionnel est une **formalité payante**, elle est

assortie de coûts généralement plus élevés qu'un compte standard.

Tout d'abord, les frais d'ouverture restent modestes, mais la banque exigera souvent un **dépôt de liquidité initial**, dont le montant varie selon l'établissement et la [forme juridique](#) de votre entreprise.

Ensuite, il faut bien examiner les frais de tenue de compte :

- En moyenne 40 à 50 € par mois pour une banque traditionnelle ;
- Contre 7 à 20 € par mois pour une banque en ligne.

Une **analyse attentive de l'ensemble des coûts** vous permettra de choisir l'offre bancaire la plus adaptée à vos besoins réels.

**Attention** : Au-delà de ces frais de base, les services additionnels ([virements](#), cartes bancaires, chéquiers) peuvent engendrer des coûts supplémentaires. Pensez également à vérifier les frais liés aux transactions internationales si votre activité s'étend à l'étranger.

## La banque peut-elle refuser l'ouverture de mon compte professionnel ?

Il peut arriver qu'une banque **refuse d'ouvrir un compte professionnel** à un entrepreneur, mais cela est rare en pratique.

Dans cette hypothèse, elle doit alors lui remettre une **attestation de refus**, qu'elle peut motiver ou non.

Si cette situation se présente, il est alors possible de :

- Solliciter d'autres établissements bancaires (une refus d'une banque n'implique pas le refus d'une autre) ;
- Exercer son droit au compte auprès de la Banque de France.

Cette procédure, bien que relativement longue, permet, sur présentation de l'attestation de refus, d'obtenir la **désignation d'une banque qui sera tenue d'ouvrir un compte**.

Ce droit n'est applicable qu'à condition de ne **pas être interdit bancaire**.

Si tel est le cas, il faudra alors régulariser votre situation avant toute procédure d'ouverture d'un compte professionnel.

**Bon à savoir :** Ouvrir un [compte en ligne réduit](#) considérablement le risque de refus de l'établissement de crédit.

## FAQ

### **Quels sont les avantages d'un compte professionnel en ligne par rapport à une banque traditionnelle ?**

Les comptes professionnels en ligne proposent des frais réduits, une ouverture rapide (souvent sous 48h) et une gestion simplifiée via des interfaces numériques. Ils intègrent souvent des outils de facturation ou comptabilité. Ce type de compte est particulièrement adapté aux indépendants, freelances et jeunes entreprises.

### **Peut-on ouvrir un compte professionnel en ligne avant la création de la société ?**

Certaines banques acceptent l'ouverture d'un compte avec le projet de statuts signé. Elles délivrent alors une attestation de dépôt de capital, indispensable pour l'immatriculation de la société.

### **Est-il possible d'avoir plusieurs comptes professionnels pour une même entreprise ?**

Une entreprise peut tout à fait ouvrir plusieurs comptes professionnels, par exemple dans des banques différentes, pour distinguer certaines activités ou gérer des devises spécifiques. Cela n'est pas interdit par la loi.